

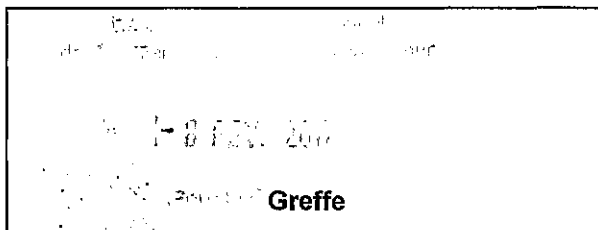


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17029160



N° d'entreprise : 0433.056.302

Dénomination

(en entier) : **A.C. LUSTIN**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : RUE DE POILVACHE 19 B - 5336 COURRIERE

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs et transfert du siège social

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2017

Les membres effectifs présents actent la nomination du conseil d'administration pour un terme de deux ans conformément à l'article 26 des statuts, soit :

- Monsieur Vincent GREGOIRE, administrateur
- Monsieur Serge BAERT, administrateur
- Monsieur Jean-Luc COLLARD, administrateur
- Monsieur Christophe ANTOINE, administrateur
- Monsieur Jean-Michel CHALLE, administrateur
- Monsieur Eric DENISON, administrateur
- Monsieur Bernard ALEXANDRE, administrateur
- Monsieur Michel FOSSEPREZ, administrateur

Les mandats sont tous exercés à titre gratuit.

L'assemblée acte également le transfert du siège à social rue Saint Roch 12a à 5170 LUSTIN.

Le conseil d'administration, réuni le même jour, acte en qualité de :

- Président : Monsieur Vincent GREGOIRE
- Secrétaire : Monsieur Serge BAERT
- Trésorier : Monsieur Jean-Luc COLLARD

Monsieur Jean-Luc COLLARD est désigné pour procéder aux formalités de publication.

Jean-Luc COLLARD
Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature